

Parasitisme des bovins-

Formation

Mieux le comprendre pour une meilleure gestion et moins de traitements



Jeudi 25 janvier 2024

De 9h à 17h

POUR LES ÉLEVEURS DE BOVINS



Rives



Matthieu CORREIA

La formation a pour objectif de consolider les pratiques sanitaires de l'éleveur et sa collaboration avec son vétérinaire traitant, pour améliorer sa gestion du parasitisme. En effet, les surutiliser coûte cher et peut développer des résistances chez les parasites. Cette formation permet de savoir quand faire une coproscopie, comment l'interpréter, comment traiter et comment gérer ses pâtures.

Objectifs

- Améliorer les connaissances sur les différents parasites, les cycles et la dangerosité de chaque parasite.
- Savoir comment et quand faire un bon prélèvement pour la coproscopie et savoir interpréter le résultat
- Connaître les différents traitements chimiques et alternatifs
- Savoir mener une bonne gestion du parasitisme

Méthodes pédagogiques

Echanges et questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Présentation powerpoint

Au programme

Accueil, programme et présentation

Séquence 1 : les différents parasites : leur cycle, leur pathogénicité

Séquence 2 : Le principe de coproscopie : les prélèvements et l'interprétation des résultats

Repas offert pour tous les adhérents au GDS38, une participation de 20 € est demandée aux éleveurs non adhérents

Séquence 3 : Les différents traitements

Séquence 4 : La gestion globale du parasitisme dans ses prés



Inscription obligatoire par mail, téléphone ou courrier auprès du GDS38 avant le 18 janvier 2024



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes



GDS
Isère



Tarifs de la formation

Bulletin d'inscription

Jeudi 25 janvier 2024

Formation "Parasitisme des bovins- Mieux le comprendre pour une meilleure gestion et moins de traitements"



Inscription obligatoire avant le 18 janvier 2024

Merci de renvoyer ce bulletin au GDS par :

Courrier :

GDS de l'Isère
145 espace trois fontaines
38 140 RIVES

Mail : (pour réserver votre place) : gds38@reseaugds.com

Contact

Fiche de renseignements

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

N° cheptel ; Adhérent au GDS : Oui Non

Nom de l'élevage :

Adresse :

Code postal et Ville :

Mail :

Téléphone :

Comment avez- vous pris connaissance de ce stage ? Par qui ?

Quelles sont vos attentes ?

Je joins à ce bulletin un chèque de caution de 50 € à l'ordre du GDS38 pour ma participation au stage et qui me sera restitué à la fin du stage.

Je dispose d'un délai de rétractation jusqu'à une semaine précédent la formation.

Pour le règlement de la formation, merci de se munir d'un carnet de chèque le jour de la formation.

Fait le, à

Signature :

0 € : éleveur adhérent au GDS et bénéficiant du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

20 € : éleveur non adhérent et bénéficiant du fonds VIVEA

50 € : éleveur adhérent au GDS mais ne bénéficiant pas du fonds VIVEA (repas offert par le GDS)

70 € : éleveur non adhérent au GDS et ne bénéficiant pas du fonds VIVEA

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la responsable de stage :

Céline SAVOYAT

via le standard du GDS38
au 09 74 50 85 85

ou par mail à
gds38@reseaugds.com

Un support de formation sera remis aux participants.

Une attestation de présence sera envoyée.

Cette journée de formation bénéficie des crédits de VIVEA, FSE.

Il n'y a aucun prérequis à avoir.

La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par la responsable de stage, Céline SAVOYAT.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter.

Le règlement intérieur est disponible sur www.fr.gdsaura.fr

Les éleveurs adhérents au GDS sont prioritaires.



Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

